

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 11 avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle du Conseil à Ucel, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M BOUSCHON (proc de K ESSAYAR), S CIVIER(proc de M ALLAMEL), J DAUMAS, C FAURE(proc de JY MEYER), R KAPPEL, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de P GAILLARD et MF TASTEVIN), M THINON, P MAISONNEUVE (proc de JY PONTHER), JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, G SAUCLES (proc de C PASTRE), P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD (proc de S GENEST et J BOYER), G FANGIER (proc de M CHAZE), S REYNIER (proc de C WIOT), G DOZ, F CHASSON, A ROUSSET (proc de M TAUPENAS), B SOUCHE (proc de M CEYSSON), M TOURVIELHE et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52
Présents : 34
Procurations : 13
Votants : 47
Absents : 5

Date de convocation : 05/04/2022

Secrétaire de séance : Patrick MAISONNEUVE

Absents : R MOULIN, J LAFFONT, J SEBASTIEN, A CHARROUD et V VANDUYNSLAGER

En présence des suppléants non votants :

Objet : Budget annexe ZA du Bourdary (HT) - BP 2022.

Le projet de budget primitif 2022 s'équilibre en dépenses et recettes à :

- section de fonctionnement : 807 899.41 €
- section d'investissement : 1 491 298.82 €

Compte tenu du vote du compte administratif 2021, la section d'investissement fait apparaître en dépense le déficit 2021 reporté c/001 de 745 649.41 €.

Comme précisé lors du débat d'orientation budgétaire, ce budget ne présente pas de nouvelles dépenses et se limite à constater d'une part les opérations de stocks et d'autre part une cession pour un montant de 62 250 € HT.

Section de fonctionnement :

En dépenses :

Chapitre 042 : 807 899.41 € : Il s'agit des opérations d'ordre de stock.

En recettes :

Chapitre 70 : 62 250.00 € : Ce montant correspond à une cession de terrain.

Chapitre 042 : 745 649.41 € : Il s'agit des opérations d'ordre de stock.

Section d'investissement :

En dépenses :

Chapitre 001 : 745 649.41 € : Montant correspondant au déficit antérieur reporté.

Chapitre 040 : 745 649.41 € : Il s'agit des opérations d'ordre de stock.

En recettes :

Chapitre 040 : 807 899.41 € : Il s'agit des opérations d'ordre de stock.

Chapitre 16 : 683 399.41 : Montant de l'emprunt nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide D'ADOPTER le budget primitif 2022 du budget annexe du Bourdary selon les éléments détaillés ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 12 avril 2022
Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20220411-DEL11042022-42-DE
Date de télétransmission : 19/04/2022
Date de réception préfecture : 19/04/2022